



Aqueduc CHARBON

Des soumissions cachetées adressées au greffier de la Ville et déposées à son bureau, à l'Hôtel de Ville, et portant au dos les mots "Soumissions pour Charbon", seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 2 mai prochain, pour la fourniture et livraison de :

7,000 tonnes, plus ou moins, de charbon mou à vapeur, pour la station des pompes du bas niveau, Pointe Saint-Charles;

Et pour 3,000 tonnes, plus ou moins, de charbon mou à vapeur, ou du coke, pour la station des pompes du haut niveau, rue McTavish.

Le charbon devra être livré aussitôt que l'entreprise aura été adjugée, à raison d'au moins 50 tonnes par jour pour le bas niveau, et 12 tonnes par jour pour le haut niveau. Mais pour la station de pompes du haut niveau le département ne recevra en aucun temps plus de charbon que n'en peut contenir le charbonnier.

Les soumissionnaires devront indiquer l'espèce et la qualité de charbon qu'ils ont à offrir, tel qu'extrait de la mine, sassé à la mine, et sassures, ou toute autre espèce, et le nom de la mine.

Un chèque certifié, à l'ordre du trésorier de la Ville, pour une somme représentant 40 cents par tonne du charbon offert, devra accompagner chaque soumission.

La tonne mentionnée ici est de 2,000 livres.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés à la première séance de la Commission de l'Aqueduc qui suivra leur réception.

La Commission de l'Aqueduc ne s'engage pas, par cette annonce, à acheter du charbon d'une espèce ou d'une qualité quelconque, ou en quantité quelconque, mais elle pourra diviser l'entreprise entre deux ou plusieurs des soumissionnaires, et il est expressément entendu qu'elle sera parfaitement libre de se réservé et elle se réservé par les présentes, le droit de rejeter toutes les soumissions ou n'importe laquelle d'entre elles.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 18 avril, 1905.



VENTE A L'ENCHERE —DE— TERRAINS ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MARDI, le 2 Mai 1905, à onze heures a. m.

Sur les lieux mêmes, à l'heure et à la date ci-dessus, tous les matériaux de construction situés sur le lot du cadastre No 1596, quartier Sainte-Marie, récemment acquis par la Cité, pour l'élargissement de la rue de la Traverse de Longueuil, seront vendus à l'encan. Ces matériaux de construction consistent en maisons de pierre et brique, remises, etc.

Conditions : 1° Argent comptant; 2° Les matériaux devront être enlevés dans les deux semaines qui suivront la vente.

Sera aussi vendu sur les lieux, à la même heure et à la même date, le résidu du terrain suivant :

Un terrain, situé au coin nord'est des rues Notre-Dame et de la Traverse de Longueuil en la cité de Montréal, mesurant 131.5 pieds de largeur en front sur la rue Notre-Dame par une profondeur de 113.5 pieds dans la ligne sud-ouest et de 118.75 pieds dans la ligne nord-est du dit lot, contenant 12,958 pieds en superficie, mesure anglaise plus ou moins, étant le résidu du lot No 1596 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, de la dite Cité, et tel qu'indiqué sur le plan préparé par John R. Barlow, Inspecteur de la Cité, en date du 19 décembre 1904, et déposé au bureau du Trésorier de la Cité.

Conditions :—1° Prix de vente, payable un quart comptant et la balance payable en cinq versements annuels égaux et consécutifs, avec intérêt à cinq pour cent, payable tous les six mois.

2° Ce terrain sera vendu en bloc. L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

MARCOTTE FRERES,
BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE, Encanteurs.
HÔTEL DE VILLE, Montréal, 20 avril 1905.



Water Works COAL

Sealed tenders addressed to the City Clerk, and deposited in the office of the said City Clerk, City Hall, endorsed "Tender for Coal," will be received until 12 o'clock noon, on Tuesday, the 2nd May next, for the supply and delivery of:

For 7,000 tons, more or less, of soft steam coal for the low level pumping station, Point St. Charles.

Also for 3,000 tons, more or less, of soft steam coal, or coke, for the high level pumping station, McTavish street.

Deliveries are to be arranged for as soon as the contract has been awarded, at the rate of at least 50 tons per day for the low level, and 12 tons per day for the high level station, but for the high level station the department will not receive at any time more than the holding capacity of the coal shed.

Parties tendering must state the kind and quality of coal they have to offer, whether run of mine, screened at the mine, screenings or any other kind, with the name of the mine.

A certified cheque on the City Treasurer for the sum amounting to forty cents (40 cents) per ton of the coal he has to offer must accompany each tender.

The ton herein mentioned is of 2,000 lbs.

The tenders will be opened in the presence of the interested parties at the next meeting of the Water Committee following the reception of the tenders.

The Water Committee does not bind itself to purchase coal of any kind or quality, or in any quantity, but may divide the amount taken between any of the tenderers, and it is expressly understood that it is at full liberty to reserve, and does hereby reserve, the right to reject any and all tenders.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, April 18th, 1905.



AUCTION SALE —OF— PIECE OF LAND AND Building Material

TUESDAY, the 2nd May, 1905, At Eleven
o'clock a. m.

On the premises, at the above date and hour, all the building material lying on lot cadastral No. 1596, St. Mary's ward, recently acquired by the City, for the widening of the Longueuil Ferry street, will be sold by auction.

The material consists of brick and stone buildings, sheds, etc.

Terms: 1st, Cash. 2nd, The material to be removed within two weeks following the sale.

On the same date and hour will be sold on the premises, that residue of land, described as follows:

A lot situated at the north-east corner of Notre-Dame and Longueuil Ferry streets, in the said city of Montreal, measuring 131.5 feet in width on Notre-Dame street, by a depth of 113.5 feet on the south-west line, and 118.75 feet on the north-east line of said lot, containing 12,958 feet in area, English measure, more or less, being the residue of lot No. 1596 of plan and book of reference of St. Mary's ward, in the said City, and according to plan prepared by Mr. John R. Barlow, City Surveyor, dated 10th December, 1904, and deposited in the City Treasurer's Office.

Terms: 1st. The purchase price to be paid $\frac{1}{4}$ th cash and the balance in five equal annual consecutive instalments, with interest at 5 per cent, payable every six months.

2nd. This lot to be sold *en bloc*.

L. O. DAVID,
City Clerk.

MARCOTTE BROS.,
Auctioneers.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 20th, April, 1905.